

JOURNAL OFFICIEL

DES

COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

16 AVRIL 1959

ÉDITION DE LANGUE FRANÇAISE

2^e ANNÉE N° 24

SOMMAIRE

COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

COMMISSION

La situation économique de la Communauté au début de 1959 et les perspectives pour le second trimestre de 1959 465/59

COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE DU CHARBON ET DE L'ACIER

HAUTE AUTORITÉ

Programmes prévisionnels pour le deuxième trimestre de 1959 485/59

I — Programme prévisionnel « charbon » 485/59

II — Programme prévisionnel sidérurgie 489/59

VIENT DE PARAÎTRE:

**RAPPORT SUR LA SITUATION ÉCONOMIQUE DANS LES PAYS
DE LA COMMUNAUTÉ**

Le «Rapport sur la situation économique dans les pays de la Communauté» est l'œuvre d'un groupe d'experts réunis par la Commission de la Communauté Économique Européenne dans le but d'élaborer une première vue d'ensemble de la structure des économies des États membres et des tendances qui détermineront leur évolution future. Comme le note l'avant-propos, la Commission est partie de l'idée qu'un tel rapport fournirait les premiers points de repère d'ordre général susceptibles de servir de cadre à l'étude de tous les problèmes particuliers. A cet égard, la Commission est convaincue que l'œuvre accomplie peut servir utilement à toutes les institutions des Communautés européennes.

L'ouvrage comporte plus de six cents pages imprimées et est le fruit d'une collaboration méthodique. L'étude de chacune des économies des six pays de la Communauté a été faite en conformité avec un plan directeur unique, de sorte que les éléments d'information rassemblés font apparaître, dans leurs proportions relatives, les structures et les problèmes caractéristiques de chaque pays envisagé par rapport aux cinq autres. Ainsi se dégage une esquisse du nouvel ensemble que la Communauté Économique Européenne va, dans un espace de 1.175.000 km² peuplé par quelque 165 millions d'habitants, substituer à la juxtaposition d'économies nationales jusqu'ici séparées.

Un «Rapport de synthèse» précède les sections du livre consacrées aux six pays de la Communauté ainsi qu'à ceux qui se trouvent associés au destin de cette dernière (Algérie, Congo belge, Somalie, Nouvelle-Guinée néerlandaise et pays d'outre-mer ayant des liens particuliers avec la France). Il décrit la structure extérieure des économies de manière à dégager, sur la base des tendances de ces dernières années, leurs possibilités de développement et leur capacité de concurrence.

Les très nombreux tableaux statistiques qui enrichissent les diverses parties de cet ouvrage contribuent à faire du «Rapport sur la situation économique dans les pays de la Communauté» un outil de travail de premier ordre.

Prix de vente: frb. 200,— (frf. 1960); exemplaire relié en toile.

Les commandes peuvent être adressées aux bureaux de vente et d'abonnement indiqués en dernière page du Journal Officiel.

COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

COMMISSION

LA SITUATION ÉCONOMIQUE DE LA COMMUNAUTÉ AU DÉBUT DE 1959 ET LES PERSPECTIVES POUR LE SECOND TRIMESTRE DE 1959

Conformément à la répartition des tâches, intervenue entre les trois exécutifs européens, la Commission économique européenne a la charge des études de conjoncture. Des fonctionnaires compétents des autres exécutifs européens y participent.

Il a été décidé de publier au début de chaque trimestre une analyse conjoncturelle qui sert en même temps d'introduction aux programmes prévisionnels périodiques établis selon les règles en vigueur dans la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier et qui sont présentés dans le même numéro du *Journal Officiel des Communautés européennes*.

INTRODUCTION

La conjoncture mondiale ne s'est guère modifiée au cours des derniers mois et les courants commerciaux restent dominés par les mêmes tendances qu'en 1958. Les exportations de la Communauté vers les pays tiers et notamment vers les États-Unis continuent à progresser légèrement, alors que les importations se maintiennent à un niveau réduit,

surtout en valeur, du fait de la faiblesse des cours des matières premières et des taux de fret. A l'intérieur de la Communauté, les échanges entre les pays membres ont également diminué en valeur, mais dans des proportions beaucoup plus faibles que les achats au reste du monde, en raison de la stabilité des prix des produits échangés.

L'entrée en vigueur, au 1^{er} janvier 1959, des dispositions qui constituent la première étape dans la voie de l'établissement du marché commun, n'a guère entraîné, jusqu'à présent, de modifications dans les courants d'échange à l'intérieur de la Communauté, en raison notamment des délais inhérents à la mise en place des mécanismes prévus par le traité, la globalisation des contingents bilatéraux en particulier. Elle ne semble pas non plus devoir modifier sensiblement les échanges entre les pays membres et le reste du monde, au cours des mois à venir. En effet, la réduction de 10% des droits de douane a été étendue à tous les pays membres du G.A.T.T., pour autant que soit respecté le niveau du futur tarif extérieur commun, et un régime provisoire a été prévu à l'égard des autres pays de l'O.E.C.E., en ce qui concerne l'augmentation des contingents. De plus, la France, en même temps qu'elle exécutait pleinement les obligations découlant du traité, a libéré 90% de ses importations en provenance des pays de l'O.E.C.E. et 50% de celles de la zone dollar.

De même, le rétablissement, depuis la fin de 1958, de la convertibilité de la plupart des monnaies européennes, et notamment de celles des pays membres de la Communauté et de la Grande-Bretagne, n'entraînera pas, dans l'avenir immédiat, de modification sensible des courants d'échanges. La convertibilité a été limitée, en effet, dans certains pays, aux résidents des pays étrangers, tandis qu'en d'autres pays (notamment dans la république fédérale d'Allemagne et en Belgique), elle existait déjà dans une très large mesure avant cette date, même pour les résidents. Néanmoins, les progrès réalisés vers la convertibilité n'en rendent que plus nécessaire une coopération étroite en matière de politique conjoncturelle, tant entre les pays membres qu'avec les principaux pays étrangers. En effet, dans la mesure où, en renforçant l'interdépendance des diverses économies, ils limitent les possibilités de poursuivre des politiques autonomes, ils accroissent l'influence réciproque de la conjoncture de la Communauté et de celle du reste du monde.

A cet égard, la reprise constatée aux États-Unis, où l'indice de la production industrielle est pratiquement revenu à son maximum de 1957, semble devoir se poursuivre, bien qu'elle s'avère plus lente que certains ne l'avaient prévu. En effet, alors

qu'au second semestre de 1958 une nette amélioration ne se manifestait que dans les secteurs de biens de consommation durables et de la construction, depuis peu, l'accroissement des commandes de biens d'équipement laisse présager également une augmentation des investissements privés. Aussi bien les autorités fédérales se montrent-elles particulièrement optimistes, dans leurs prévisions budgétaires, quant aux bénéfices des entreprises et aux recettes fiscales.

Cette reprise de l'activité aux États-Unis n'a pas encore exercé d'influence favorable sur la balance de paiements des pays producteurs de matières premières, la reconstitution des stocks par les entreprises américaines n'ayant commencé à se manifester qu'en fin d'année et les cours de certaines matières premières ayant à nouveau fléchi pendant ces derniers mois. Le pouvoir d'achat des pays en voie de développement reste donc réduit et le niveau de leurs importations en provenance de la Communauté dépend, dans une large mesure, de l'octroi de nouveaux crédits, faute d'un accroissement de leurs exportations. Celui-ci dépend en réalité davantage d'une augmentation des achats de la Grande-Bretagne et de la Communauté que de la poursuite de l'expansion aux États-Unis. Au Royaume-Uni, une nouvelle détérioration n'est plus probable, du fait notamment des mesures gouvernementales prises au cours de 1958. La production s'est stabilisée et l'affaiblissement de la demande intérieure a pris fin : les ventes à tempérament ont été stimulées par la suppression des restrictions de crédit, les investissements publics ont été relevés et les investissements privés encouragés par la baisse des taux d'intérêt. Mais, en dépit de ces différents facteurs, l'économie britannique n'a pas encore marqué de signes caractérisés de reprise. Ce n'est que lorsque celle-ci se manifesterait qu'un accroissement des importations se produirait, compte tenu des besoins de reconstitution des stocks de matières premières.

En définitive, l'évolution de la situation économique de la Communauté revêt une très grande importance pour le maintien et le développement des échanges mondiaux. Les perspectives pour le deuxième trimestre apparaissant encore incertaines, les mesures qui pourraient être prises, au sein de la Communauté, pour favoriser l'expansion, présentent de ce fait un intérêt plus général encore.

I — L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE DE LA COMMUNAUTÉ
AU COURS DES DERNIERS MOIS

Dans l'ensemble de la Communauté, la croissance économique s'est poursuivie, au cours du quatrième trimestre de 1958, à un rythme sensiblement égal à celui qui avait été enregistré précédemment. Il en est ainsi, tout au moins, pour la production industrielle, dont l'accroissement, au quatrième trimestre de 1958, par rapport à la période correspondante de l'année précédente, a été du même ordre que celui du troisième trimestre.

Si la conjoncture s'est affaiblie en France, en raison notamment des mesures prises au cours de l'année 1958 pour assainir la situation économique intérieure et extérieure, et si la situation est restée déprimée dans l'Union économique belgo-luxembourgeoise, la reprise s'est poursuivie en Italie et légèrement accélérée aux Pays-Bas tandis que le taux de croissance se maintenait dans la république fédérale d'Allemagne.

Le prolongation de ces tendances, au cours du premier trimestre de 1959, n'aura pas nécessairement le même résultat pour la Communauté prise dans son ensemble, la persistance de l'affaiblissement de la conjoncture en France et de la dépression dans l'U.E.B.L. ayant pu entraîner une légère diminution du taux de croissance de l'économie de la Communauté.

1 - L'évolution de la production

La production agricole n'appelle pas de commentaires au cours de la période considérée, en ce qui concerne les productions végétales. Le tableau I se borne, à cet égard, à reproduire, après compléments et corrections, les données précédemment publiées.

La production de lait et de beurre continue d'augmenter dans certains pays de la Communauté et se situe au-dessus du niveau de l'année précédente. Toutefois, un ralentissement semble se manifester ces derniers temps; les difficultés résultant d'une certaine surproduction n'y sont pas étrangères. En général l'accroissement du cheptel n'est plus aussi net qu'auparavant. Ainsi, en France la reconstitution du cheptel, qui a été une caractéristique de ces dernières années, semble arriver à son terme: on constate déjà une augmentation de l'offre de bêtes de boucherie et une tendance à la baisse des prix de la viande. Dans la république fédérale d'Allemagne et aux Pays-Bas, par contre, la réduction du cheptel porcin a déjà atteint le stade où les prix de la viande de porc commencent à monter par suite de la diminution du nombre de bêtes abattues.

TABLEAU I
Production agricole ⁽¹⁾

Variations du volume des récoltes de 1957 à 1958

(en %)

	République fédérale d'Allemagne	Belgique	France ⁽⁶⁾	Italie	Luxembourg	Pays-Bas	Communauté ⁽⁶⁾
Céréales panifiables ⁽²⁾	— 3	+ 4	— 13	+ 16	+ 2	+ 3	— 1
Céréales non panifiables ⁽³⁾	— 3	+ 1	+ 7	+ 4	+ 9	— 5	+ 3
Pommes de terre	— 14	— 4	— 1	+ 16	— 30	— 3	— 7
Riz	—	—	+ 23	+ 17	—	—	+ 18
Betteraves fourragères	+ 7	— 1	+ 3	—	— 9	+ 13	+ 5
Betteraves sucrières	+ 16	+ 14 ⁽⁴⁾	+ 13	+ 20	—	+ 44	+ 15
Pommes	+ 468	+ 40	+ 270 ⁽⁵⁾	+ 67	+ 150	+ 171	+ 181
Poires	+ 462	+ 150	+ 70	+ 44	—	+ 332	+ 144
Vin	+ 112	—	+ 41	+ 41	+ 205	—	+ 43

(1) Source: Service commun de statistiques des Communautés européennes.

(2) Blé et seigle.

(3) Orge, avoine et maïs.

(4) Livraisons aux sucreries.

(5) Non compris les pommes à cidre.

(6) Provisoire

La production industrielle de la Communauté, au cours du quatrième trimestre de 1958, marque un accroissement de 2,5% par rapport à la période correspondante de l'année précédente, soit un taux comparable à celui qui a été enregistré au troisième trimestre (2,4%). Le maintien du même taux d'accroissement, pour l'ensemble de la Communauté, recouvre cependant des divergences d'évolution

entre pays, qui sont allées en s'accroissant d'un trimestre à l'autre. Si aucun changement ne se manifestait dans la république fédérale d'Allemagne, dont l'expansion modérée se poursuivait, ni en Belgique, où la stagnation persistait, le fléchissement continuait en France, tandis que la reprise se confirmait en Italie et s'accroissait aux Pays-Bas (voir tableau 2).

TABLEAU 2

Production industrielle ⁽¹⁾

Variations en % par rapport aux périodes correspondantes de 1957

(moyennes mobiles sur trois mois)

	République fédérale d'Allemagne	Belgique	France	Italie	Luxembourg	Pays-Bas	Communauté
Pondération	42,1	6,4	27,2	17,7	0,4	5,4	100
Janvier	5,0	— 2,1	10,6	5,8	— 3,4	— 4,1	5,9
Février	3,9	— 2,9	11,0	4,0	— 3,4	— 4,8	5,9
Mars	3,2	— 5,7	10,5	2,7	— 3,1	— 5,4	4,2
Avril	2,5	— 8,8	10,0	0,5	— 3,1	— 4,2	3,2
Mai	1,8	— 11,3	8,7	0,2	— 4,1	— 3,0	2,5
Juin	2,2	— 11,1	7,3	0,9	— 4,6	— 2,6	2,2
Juillet	2,9	— 5,2 ⁽²⁾	7,2	1,4	— 5,2	— 2,5	3,0
Août	4,2	— 3,4 ⁽²⁾	6,2	1,8	— 5,3	— 0,6	3,5
Septembre	3,3	— 3,2	4,2	1,0	— 4,6	1,0	2,4
Octobre	3,2	— 8,1	1,8	2,5	— 4,3	3,8	1,9
Novembre ⁽²⁾	3,6	— 7,3	2,0	4,0	— 3,2	3,9	2,5
Décembre ⁽²⁾	3,7	— 7,7	0,6	5,2	— 2,4	4,0	2,5

⁽¹⁾ Non compris construction, industries alimentaires, boissons et tabacs.

⁽²⁾ Chiffres provisoires.

⁽²⁾ Comparaison affectée par la baisse de production due aux grèves de juillet 1957.

De grandes différences, selon les divers secteurs, caractérisent toujours l'évolution de la production industrielle. Les difficultés d'écoulement subsistent toujours, en particulier dans les charbonnages, dans les industries sidérurgiques, ainsi que dans diverses branches des industries de biens de consommation «traditionnels» (surtout l'industrie textile). L'industrie automobile, l'industrie du pétrole, l'industrie chimique et l'industrie électro-technique connaissent en revanche, dans la plupart des Etats membres, une expansion continue.

Les stocks sur le carreau des mines ont continué de s'accroître, bien que l'on ait commencé à adapter le rythme d'extraction à la régression de la demande. La production et les importations ne se sont cependant pas encore adaptées au point d'assurer un nouvel équilibre sur le marché du charbon. Tout récemment, des mesures ont été prises, dans la république fédérale d'Allemagne, pour protéger l'industrie charbonnière contre la con-

currence du mazout et, par l'institution d'un fort droit de douane, contre celle du charbon étranger en provenance de pays tiers. Mais, pour être pleinement efficaces et ne pas provoquer de nouvelles distorsions sur un marché qui souffre déjà de difficultés structurelles, les mesures adaptées dans les divers pays membres devraient être replacées dans le cadre plus cohérent d'une politique communautaire et s'inscrire dans une politique à long terme.

Dans l'industrie sidérurgique, des difficultés d'écoulement persistent également, à des degrés divers, dans tous les Etats membres. Dans la république fédérale d'Allemagne, où l'industrie sidérurgique a mieux adapté sa production à l'évolution de la demande que ne l'ont fait les charbonnages, la réduction des stocks chez les utilisateurs ne semble pas encore avoir atteint le point à partir duquel les rentrées de commandes reflètent désormais le développement de la consommation courante. En France, où la production d'acier a été également réduite, dans une mesure cependant

moindre que dans la république fédérale d'Allemagne, la tendance à la diminution de la demande subsiste. En Belgique, la situation conjoncturelle de l'industrie sidérurgique demeure déprimée. Tous les pays bénéficient cependant du haut niveau auquel se situent, depuis plusieurs mois, les commandes en provenance des pays tiers, en particulier des Etats-Unis.

Dans les autres industries de base, la situation conjoncturelle s'est, en général, peu modifiée par rapport au trimestre précédent. Elle continue à se caractériser par une expansion marquée dans l'industrie chimique, les industries de transformation du pétrole et, en République fédérale, dans l'industrie des matériaux de construction.

Dans les industries de biens d'équipement, la différenciation de la conjoncture, d'un secteur à l'autre, caractéristique des trimestres précédents, s'est maintenue. Dans la plupart des pays, la production des industries de la construction mécanique est restée stable et celle de la construction électrique a poursuivi son expansion. Dans ce dernier secteur, un ralentissement du rythme d'accroissement de la demande semble toutefois s'amorcer et se manifeste, en particulier, par un renforcement de la concurrence.

Dans les industries de biens de consommation, plusieurs branches demeurent déprimées. La situation de l'industrie du cuir et de la chaussure s'est cependant améliorée, au moins momentanément, et une légère reprise de la production textile a pu être enregistrée dans plusieurs pays de la Communauté; cette reprise peut, en partie, être attribuée à la date avancée de la fête de Pâques en 1959 et au déplacement saisonnier des commandes et de la production, qui en résulte.

L'activité du secteur de la construction, dans l'ensemble de la Communauté, a dépassé, au quatrième trimestre de 1958, le niveau de l'année précédente. En Italie, cet accroissement tient uniquement à l'importance des travaux publics, la construction de logements ayant légèrement diminué. Dans la république fédérale d'Allemagne, la construction de logements est, au contraire, restée très active et le nombre de logements achevés a dépassé celui de l'année dernière. Aux Pays-Bas, où la reprise dans le bâtiment s'affirme nettement à la fin de l'année, la construction de logements n'est pas seule à progresser, celle de bâtiments à usage industriel ayant récemment connu, elle

aussi, un regain d'activité; en outre, les travaux publics se sont développés considérablement au cours du second semestre de 1958. La France et la Belgique enregistrent, par contre, une légère régression de l'activité de la construction au cours du quatrième trimestre de 1958.

La contribution des services au produit global continue à se développer, quoiqu'avec des différences sensibles de secteur à secteur et de pays à pays. Dans le secteur des transports, qui a seul connu, jusqu'à présent, une certaine récession, le fléchissement touchant particulièrement les transports de marchandises par fer et par voie d'eau ne s'est pas aggravé, tandis que les transports routiers et surtout aériens connaissent toujours une légère expansion.

Dans l'ensemble de la Communauté, le chômage s'est situé, au quatrième trimestre de 1958, à un niveau sensiblement équivalent à celui de la période correspondante de l'année précédente. La population active étant toujours en augmentation, le taux de chômage a diminué par rapport au quatrième trimestre de 1957. Cette évolution est due uniquement à la régression continue du chômage, que la poursuite de l'expansion a entraînée dans la république fédérale d'Allemagne. Dans les autres pays, à l'exception du Luxembourg, où il n'y a pas de chômage, le nombre de chômeurs a été plus élevé au cours du quatrième trimestre de 1958 que pendant la période correspondante de l'année précédente. En France, où le rapport du nombre de chômeurs à celui des travailleurs occupés reste cependant très faible, on enregistre une nette tendance à l'accroissement du chômage. En Belgique, le chômage déjà élevé a toujours tendance à augmenter. Par contre, aux Pays-Bas, les effets de la reprise économique se font déjà sentir, bien que de façon atténuée, sur le marché du travail. En Italie, le chômage est légèrement plus élevé qu'à la fin de 1957.

Le marché du travail reflète également l'évolution de la conjoncture dans les différentes branches de l'industrie. Même dans les pays où le chômage est relativement élevé, il y a encore, pour certaines qualifications et dans certaines branches, telles que les services ou la construction, une pénurie de main-d'œuvre. Par contre, même dans les pays où il y a peu de chômage, une certaine détente se manifeste sur le marché du travail dans les secteurs industriels, en raison de l'ampleur des investissements réalisés au cours des dernières années et de la poursuite d'investissements de rationalisation.

2 - L'évolution de la demande

Durant le quatrième trimestre de 1958, l'évolution de la production et des échanges extérieurs a, dans l'ensemble, été conforme à l'évolution de la demande — comme en témoigne la stabilité du niveau des prix.

La demande de biens de consommation a continué d'augmenter légèrement dans l'ensemble de la Communauté, et plus spécialement dans la république fédérale d'Allemagne et en Italie. Elle a repris depuis quelque temps aux Pays-Bas, mais s'est, au contraire, contractée en Belgique et en France. D'une façon générale, la consommation des particuliers est soutenue par l'accroissement des revenus des travailleurs, et, en Italie, par l'accroissement des revenus agricoles, dû à l'abondance des récoltes. Dans la plupart des pays de la Communauté, les salaires nominaux ont, dans l'ensemble, poursuivi leur progression. Celle-ci s'est cependant quelque peu ralentie, en raison, d'une part, de l'évolution conjoncturelle, entraînant une détente sur le marché du travail, et, d'autre part, de la stabilisation du coût de la vie. Si l'on tient compte de cette dernière, le pouvoir d'achat des salariés de l'industrie s'est amélioré dans la plupart des pays de la Communauté. Même en France, la diminution des salaires réels, constatée au début de l'année, ne semble pas s'être poursuivie au second semestre, les salaires nominaux ayant continué à augmenter légèrement alors que les prix avaient tendance à se stabiliser.

L'accroissement du montant de l'épargne, au cours du quatrième trimestre, a sans doute continué à freiner légèrement celui de la consommation mais vraisemblablement moins que par le passé. Au cours des deux dernières années, le taux de l'épargne avait, en effet, sensiblement augmenté dans la plupart des pays, en raison notamment du fort accroissement des revenus et des incitations particulières à l'épargne que constituait le désir d'acquérir des biens de consommation durables, tels que des automobiles. Depuis quelques mois, au contraire, un certain ralentissement du développement de l'épargne semble s'être produit.

Dans aucun des pays de la Communauté, les investissements privés ne manifestent une vitalité particulière. C'est seulement aux Pays-Bas que ce secteur semble avoir recommencé à se développer, après avoir été fortement touché par la détérioration de la conjoncture. Dans la république fédérale d'Allemagne, les investissements privés se

sont maintenus à un niveau légèrement supérieur à celui de l'année précédente. De même, en Italie, les investissements des entreprises privées se sont stabilisés, mais à un niveau légèrement inférieur. En France, une certaine diminution s'est manifestée, tandis qu'en Belgique et au Luxembourg, aucun signe n'indiquait une reprise quelconque des activités d'investissement, découragées par la dépression persistante des marchés.

En ce qui concerne les *variations de stocks*, les informations dont on dispose pour les analyses à court terme sont plus insuffisantes encore que celles concernant la formation de capital fixe. Il est clair cependant que deux tendances contradictoires se manifestent dans l'économie de la Communauté: d'une part un accroissement forcé des stocks chez les producteurs, dans les secteurs tels que les charbonnages, où l'offre s'est imparfaitement adaptée à la réduction de la demande, et, d'autre part, un déstockage chez les utilisateurs de matières premières et de demi-produits, dans des secteurs tels que les industries de transformation de l'acier ou les industries textiles. On ne peut encore savoir laquelle de ces deux tendances a déterminé, en définitive, l'évolution des stocks au cours du quatrième trimestre. Certains indices permettent cependant de penser que la réduction volontaire des stocks touche à sa fin, tandis que le problème des stocks excédentaires de charbon demeure toujours aussi grave.

On constate un accroissement des investissements publics dans certains Etats membres; en Italie et aux Pays-Bas, en particulier, les travaux publics ont été intensifiés afin de soutenir la conjoncture et l'emploi. Dans les autres pays, les investissements des collectivités locales marquent une légère tendance à l'accroissement. La consommation publique continue, elle aussi, de s'accroître dans la plupart des pays de la Communauté, notamment dans la république fédérale d'Allemagne et en France.

3 - Les conditions de l'équilibre

L'évolution respective de l'offre de biens et services et de la demande correspondante sur le marché intérieur de la Communauté montre que, dans l'ensemble de celle-ci, il n'existe plus de tensions inflationnistes. On pourrait plutôt parler d'un «gap» déflationniste, si l'on en juge par l'excédent

des exportations de la Communauté vers les pays tiers, ainsi que par la tendance à la stabilité, voire à une légère baisse des prix.

Le solde des *échanges extérieurs* de la Communauté (à l'exclusion des échanges entre pays membres) est devenu excédentaire au quatrième trimestre de 1958. Les importations en provenance de pays tiers ont fortement diminué en valeur, par rapport à la période correspondante de l'année précédente, tandis que les exportations continuaient de progresser légèrement. Les importations des divers pays de la Communauté, en provenance des autres Etats membres, ont également diminué, mais moins fortement que celles en provenance du reste du monde. Cette divergence tient essentiellement à l'évolution différente des prix des produits échangés à l'intérieur de la Communauté et de ceux qui sont importés du reste du monde. Les premiers sont restés relativement stables, tandis que les seconds accusaient la forte baisse des cours des matières premières et des taux de fret.

La balance commerciale de la plupart des pays de la Communauté s'est améliorée pendant le quatrième trimestre. La république fédérale d'Allemagne, notamment, a enregistré un excédent d'environ 390 millions de dollars, en augmentation de 90 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'année précédente. En France, d'autre part, le déficit de la balance commerciale avec l'étranger s'est considérablement réduit: il a été de 50 millions de dollars seulement pour le quatrième trimestre.

Les réserves d'or et de devises des pays de la Communauté ont continué d'augmenter. A la fin de 1958, abstraction faite des créances à terme ou partiellement réalisables, elles pouvaient être estimées à environ 9,5 milliards de dollars. En France les importantes sorties de capitaux qui s'étaient produites en décembre ont été, depuis lors, largement compensées par des mouvements en sens inverse, de sorte, que la situation de la trésorerie en devises permet d'envisager l'année 1959 sans appréhension.

Le *niveau des prix* est resté stable dans l'ensemble, si l'on excepte la hausse des prix qui s'est produite en France au cours du mois de janvier. Celle-ci ne constitue pas un phénomène d'ordre conjoncturel, mais seulement la conséquence de certaines augmentations de tarifs, de la suppression des subventions, ainsi que de la dévaluation du

franc; elle devrait être d'ailleurs limitée par la libération des importations et par la contraction de la demande intérieure, qui avait déjà provoqué une stabilisation au cours du second semestre de 1958.

Sans doute, au cours du quatrième trimestre, les prix de gros ont-ils eu tendance à augmenter dans les pays de la Communauté, à l'exception de l'Italie, sous l'influence de hausses de prix passagères de certaines matières premières sur les marchés mondiaux. Les prix des produits agricoles ont d'autre part accusé, dans certains pays, un léger raffermissement, des raisons saisonnières et cycliques jouant simultanément. Enfin, par suite de l'augmentation des salaires, les prix des services s'inscrivent dans un mouvement général de hausse et les loyers contrôlés augmentent dans plusieurs pays. Par contre, les prix des produits industriels sont sensibles, dans tous les pays de la Communauté, à l'accroissement de la concurrence et nombre d'entre eux fléchissent légèrement. De ce fait, les prix de la consommation sont restés pratiquement stables, sous réserve du cas, déjà mentionné, de la France.

La liquidité des marchés *monétaire et financier* s'est encore accrue, surtout dans la république fédérale d'Allemagne et en Italie, en raison des excédents de la balance des paiements et de l'accroissement de l'épargne. La tendance des taux d'intérêts est toujours à la baisse et les banques centrales ont favorisé cette évolution, dans la plupart des Etats membres, par de nouvelles diminutions du taux de l'escompte et par une politique libérale de crédit. Dans la république fédérale d'Allemagne, cette réduction du taux de l'escompte — au niveau le plus bas atteint depuis la création de la Banque centrale — a eu, par ailleurs, pour objet de réduire les excédents de la balance des paiements en favorisant les exportations de capitaux. Les disponibilités accrues des banques n'ont cependant été affectées à l'octroi de crédits à l'économie que dans une mesure relativement limitée. La demande de crédit à court terme a été hésitante dans tous les pays de la Communauté. Les banques ont donc fortement augmenté leurs portefeuilles de titres et de participations (république fédérale d'Allemagne) ou de bons du trésor (Belgique, Italie et Pays-Bas).

Les *finances publiques* connaissent une évolution différente selon les pays. En Italie et dans les pays du Benelux, les recettes ont été moins élevées qu'on ne le prévoyait, tandis que les dépenses ont augmenté, notamment par suite de dépenses supplémentaires de travaux publics s'inscrivant dan-

le cadre d'une politique de l'emploi. En France, les recettes ont sensiblement dépassé les prévisions initiales; mais les dépenses, elles aussi, se sont accrues de façon marquée au cours du quatrième trimestre de 1958. Dans la république fédérale d'Allemagne, les dépenses militaires ayant été moins élevées qu'il n'avait été prévu, il s'est produit de nouveaux et importants excédents de caisse dans les transactions intérieures. Ces excédents sont fortement réduits si l'on tient compte des achats à l'étranger. D'autre part, les «Länder»

et le Fonds de péréquation des charges (Lastenausgleichsfonds) accusent des déficits notables.

Les déficits budgétaires — ou les déficits de caisse — ont pu être couverts sans difficultés particulières grâce à des emprunts sur les marchés monétaires et financiers. C'est dans cette mesure que la demande publique de crédit a pris la place de la demande privée réticente, et a empêché un fléchissement plus considérable de la conjoncture.

II — LES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION DANS LES PAYS DE LA COMMUNAUTÉ

a) RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE

La reprise de l'activité économique, perceptible depuis l'automne de 1958, s'est maintenue au cours de ces derniers mois. Bien que la production industrielle ait marqué un recul au mois de janvier, tout permet de croire que les facteurs d'expansion continueront d'exercer leur action durant le deuxième trimestre de 1959. En effet, l'activité économique sera soutenue par le maintien de la propension à investir, qui se traduit par un léger accroissement des investissements en matériel d'équipement dans plusieurs secteurs et un net regain d'activité dans le bâtiment, ainsi que par une expansion dans le secteur des services.

La tendance à la normalisation des stocks chez les consommateurs et les commerçants, l'évolution des commandes enregistrées, ainsi que les mesures prises par le gouvernement fédéral, font espérer sinon une reprise, du moins une certaine stabilisation, au cours du second trimestre, dans la sidérurgie et les textiles. Quoique le niveau d'activité reste très élevé dans la construction navale, la réduction des carnets de commandes, tant en provenance de l'intérieur que de l'extérieur, pourrait amener, par ailleurs, un ralentissement vers la fin du deuxième trimestre.

Par contre, l'industrie de l'automobile et l'industrie électro-technique, ainsi que certaines branches de l'industrie chimique, continueront à enregistrer un taux d'expansion élevé. Il y a lieu de s'attendre, en effet, au maintien de l'expansion dans les industries de biens d'investissements, par suite de la forte augmentation des commandes

provenant principalement de ce même secteur. Un net développement de l'activité est également prévu dans le bâtiment, l'assouplissement des conditions de crédit ayant provoqué une sensible augmentation des permis de construire.

La demande de biens de consommation durables — appareils de télévision et de radio, appareils électro-ménagers — qui avait très fortement augmenté l'année dernière, pourrait se développer, en 1959, à un taux légèrement inférieur; pour les autres catégories de biens de consommation, la demande devrait, en général, augmenter un peu plus rapidement qu'en 1958. Au total, la consommation privée continuera de s'accroître au même rythme que celui qui a été enregistré à la fin de 1958, le taux d'épargne, très élevé en 1958, n'augmentant que davantage. Par contre, dans les charbonnages, qui constituent un autre secteur particulièrement affecté par le ralentissement de la conjoncture, la situation demeurera difficile. Le marché du travail reste caractérisé par le plein emploi, mais il y a lieu de s'attendre à une augmentation moins rapide du revenu nominal net des salariés que celle qui a été enregistrée l'an dernier.

En moyenne, les prix resteront stables au cours du deuxième trimestre, avec une légère tendance à la baisse. Sans doute les rendements agricoles, moins favorables en 1958 qu'en 1957, entraîneront-ils une hausse des prix des produits alimentaires; mais des baisses se manifestent d'ores et déjà sur certains produits industriels, surtout dans le secteur des biens de consommation durables, où se font sentir de plus en plus vivement les effets d'une concurrence accrue.

La reprise de l'activité économique dans la république fédérale d'Allemagne et l'amélioration de la conjoncture mondiale entraîneront, en 1959, une augmentation du volume du commerce extérieur.

Les importations de matières premières, de denrées alimentaires et de produits industriels devraient continuer d'augmenter, tout particulièrement en provenance des pays de la Communauté. Mais les commandes en provenance de l'étranger, enregistrées ces derniers mois, laissent prévoir une augmentation également importante des exportations, de sorte que subsisteront les excédents très considérables de la balance commerciale.

L'importance accrue du marché des capitaux allemand et la réduction des taux d'intérêt stimuleront, beaucoup plus encore qu'en 1958, les exportations de capitaux, d'ailleurs encouragées par le gouvernement et la Banque fédérale. En tenant compte des transferts publics, il est probable que l'excédent de la balance des paiements sera moins élevé qu'en 1958.

b) BENELUX

Belgique

La situation économique de la Belgique ne s'est guère modifiée au cours des derniers mois. La production demeure à un niveau sensiblement plus bas qu'en 1957 et les perspectives d'évolution pour les prochains mois ne laissent pas espérer de reprise caractérisée.

Sans doute, la production agricole pourrait-elle marquer une nouvelle progression au printemps de 1959. Il y a lieu de prévoir, en particulier, que la production de viande bovine sera encore supérieure à celle de 1958 et que les abattages de porcs seront plus élevés que l'an dernier. Toutefois, la production laitière n'enregistrera plus l'accroissement qu'elle a connu en 1958 et la production d'œufs semble plutôt stationnaire.

Dans l'industrie, d'autre part, si certaines branches, telles que la chimie, le raffinage de pétrole et l'industrie alimentaire, continueront sans doute à progresser, la situation dans les secteurs de base ne semble pas devoir s'améliorer rapidement. On ne peut espérer, dès les prochains mois, la fin de la crise grave qui affecte l'industrie char-

bonnière, les effets des mesures envisagées par les autorités belges ne devant nécessairement se sentir qu'à plus long terme. Sans être non plus satisfaisante, la situation dans la sidérurgie apparaît meilleure que dans les charbonnages. En effet, pour l'année 1958 prise dans son ensemble, le volume de la production n'a que légèrement faibli par rapport à l'année précédente, la baisse de la demande intérieure ayant été compensée par un accroissement du volume des exportations. Toutefois, cet accroissement, favorisé notamment par une baisse très sensible des prix à la grande exportation, a sans doute tenu en partie à des facteurs exceptionnels, tels la crainte d'une grève dans la sidérurgie américaine.

Dans l'industrie mécanique, qui avait dû réduire son activité en 1958, en raison de la contraction sensible de ses carnets de commandes, on ne peut davantage prévoir un redressement marqué par suite de la faiblesse de la demande d'investissements privés.

Le secteur du textile reste également déprimé. Après un léger redressement au cours de l'automne dernier, la situation s'est à nouveau détériorée, les prix continuant à fléchir et la demande restant faible.

Enfin, il est peu probable que l'on assiste à une nette reprise de l'activité dans le bâtiment dès le printemps de 1959, malgré l'introduction de dispositions plus libérales dans la réglementation en matière de crédit et de subventions aux logements. En effet, à la fin de 1958, la statistique des permis de construire continuait à indiquer une tendance à la baisse, tant pour les bâtiments à usage industriel et commercial que pour les logements. Toutefois, la récente déclaration du ministre des travaux publics laisserait prévoir, pour le premier trimestre 1959, une très forte augmentation des adjudications publiques dont l'effet pourrait se faire sentir, dès le deuxième trimestre, sous forme d'une nette reprise de l'activité dans le secteur des matériaux de construction.

Dans ces conditions, il n'y a pas lieu de s'attendre à une amélioration sensible sur le marché du travail. Seule la reprise saisonnière de printemps doit permettre une réduction du pourcentage de chômeurs inscrits, qui atteignait pendant l'hiver, près de 10% de la main-d'œuvre salariée. L'indice des prix de détail pourrait marquer un léger accroissement, par suite du relèvement de certains impôts

indirects et de la hausse des prix de quelques services. Il est possible que ce mouvement entraîne une majoration des salaires dans la plupart des secteurs industriels importants et dans les services publics.

La diminution des réserves d'or et de devises, enregistré au cours des deux premiers mois de 1959, est essentiellement due à des sorties de capitaux liées à la dévaluation du franc français et aux événements du Congo belge. Elle ne traduit pas une détérioration de la balance des échanges de biens et services, qui a continué à enregistrer d'importants excédents.

Grand-duché de Luxembourg

La situation au Grand-Duché présente sensiblement les mêmes caractéristiques que celle de la Belgique. La production stagne au niveau réduit de 1958.

Dans l'industrie, la sidérurgie, principal secteur de l'économie luxembourgeoise, doit faire face aux mêmes problèmes que la sidérurgie belge. L'industrie du minerai de fer s'en trouve d'autant plus affectée qu'elle éprouve, par ailleurs, de graves difficultés à l'exportation: en janvier 1959, l'extraction a été en baisse de 13% environ par rapport à janvier 1958. Dans l'agriculture, l'expansion des productions animales semble devoir être freinée, dans les mois à venir, par l'existence de stocks importants.

La stagnation de la production explique l'affaiblissement de la demande intérieure, qui n'est plus soutenue, comme elle l'était en 1958, par certains éléments de rigidité des revenus individuels. Cet affaiblissement touchera tout spécialement le secteur des biens de consommation durables et celui de la construction. A cet égard, la diminution du nombre des permis de construire, observé en 1958, fera pleinement sentir ses effets au printemps de 1959, ainsi que la réduction des investissements publics prévue au budget de 1959.

Une amélioration de cette situation dépend donc essentiellement d'une reprise vigoureuse de la demande extérieure, en particulier des pays importateurs de produits sidérurgiques. Même à supposer que cette reprise soit suffisamment rapide,

ses effets favorables sur l'économie luxembourgeoise ne pourraient se faire pleinement sentir avant la fin de 1959.

Pays-Bas

La reprise de l'activité, qui s'est manifestée aux Pays-Bas durant le dernier semestre et surtout durant le quatrième trimestre de 1958, devrait se poursuivre au cours des prochains mois.

La production agricole continuera à se développer à un rythme sans doute moins rapide que celui qui a été enregistré l'année précédente, pendant laquelle l'agriculture a bénéficié d'un concours de circonstances particulièrement favorables. D'après les statistiques les plus récentes sur l'effectif et la composition du cheptel, la production de viande bovine continuera de progresser lentement, et il n'y a pas lieu de s'attendre à un important accroissement de la production laitière. Il faut prévoir, par ailleurs, une réduction des abattages de porcs, par suite de la limitation de l'élevage résultant de la baisse des prix survenu en 1958. L'augmentation récente de l'élevage de basse-cour stimulé au contraire par la baisse des prix de la fin de 1957, entraînera un certain accroissement de la production d'œufs. Par suite du développement de la consommation intérieure, le ralentissement de la production de lait et la baisse de la production de viande de porc sont susceptibles de ramener les exportations néerlandaises de produits d'origine animale à un niveau inférieur à celui de 1958.

La production industrielle, qui était déjà en net redressement pendant la seconde moitié de 1958, pourrait marquer, au premier semestre de l'année 1959, un accroissement de l'ordre de 3 à 4% par rapport à la période correspondante de l'année précédente.

Dans le secteur énergétique, l'activité des raffineries de pétrole se développera à un rythme quelque peu supérieur à celui qui a été observé à la même époque de 1958. La demande intérieure d'huiles lourdes à usage industriel et pour les foyers domestiques reste en effet soutenue et la consommation d'essence s'élèvera probablement à la faveur de la reprise dans les transports routiers et de l'accroissement des ventes de voitures de tourisme.

Dans le secteur de l'électricité, on s'attend à une expansion plus rapide de la production, les

importations de courant électrique devant se situer en dessous du niveau de l'an dernier. Enfin, les livraisons de gaz au réseau intérieur continueront à augmenter.

La situation de la sidérurgie est également bonne, malgré l'importante extension des capacités de production des aciéries au cours des deux dernières années, qui permet de réduire les importations d'acier à un rythme accéléré. Il en est de même pour l'industrie des constructions mécaniques, qui, si elle n'enregistre pas encore un accroissement de la demande intérieure de biens d'équipement, bénéficie déjà d'une nette expansion de la demande intérieure de biens de consommation durables. Celle-ci devrait, au surplus, être stimulée par les dispositions prises, en février 1959, en matières de ventes à tempérament, et qui marquent un nouveau relâchement des restrictions imposées en 1957.

Bien que les nouvelles commandes passées aux chantiers navals soient nettement en baisse, l'importance des carnets permettra d'assurer le maintien d'un niveau élevé d'activité dans ce secteur durant les mois à venir.

L'industrie électro-mécanique bénéficie d'un courant de ventes très favorable. Son carnet de commandes, tant intérieures qu'extérieures, s'est notablement regarni au cours des derniers mois.

Une certaine amélioration se manifeste également dans le secteur des textiles, par suite d'un accroissement de la demande intérieure. Il semble, en effet, que les stocks au stade du commerce soient revenus à un niveau normal, et que l'on puisse donc s'attendre à des commandes reflétant l'accroissement de la demande des consommateurs. Les exportations de produits textiles augmentent d'autre part en volume, à des prix plus faibles.

Dans le secteur chimique, l'expansion qui s'était maintenue, durant l'année 1958, devrait se poursuivre, sinon s'accélérer, en 1959. Une nette reprise se manifeste enfin dans la construction, grâce notamment aux efforts déployés par le gouvernement néerlandais en matière de travaux publics et de construction de logements. Il en résulte un accroissement d'activité dans le secteur des matériaux et du bois, dont les carnets de commande à l'exportation se sont, par ailleurs, regarnis.

Dans l'ensemble, il est peu probable que l'on assiste à des modifications sensibles des coûts de production susceptibles d'entraîner des mouve-

ments notables des prix de gros et de détail. Sous réserve de certains ajustements localisés, les taux de salaires semblent devoir rester stables pendant les prochains mois. La masse des revenus salariaux devrait cependant s'accroître, la baisse du chômage, qui se manifeste normalement après l'hiver, s'accroissant au cours des prochains mois. Le développement de l'activité économique exigeant une reconstitution partielle des stocks, réduits depuis un an, laisse prévoir un accroissement sensible des importations. Les excédents de la balance des paiements qui, en 1958, s'étaient traduits par une augmentation des réserves d'or et de devises de l'ordre de 1 milliard et demi de florins, pourraient aussi s'amenuiser. Mais ils devraient rester assez importants pour permettre au gouvernement de poursuivre la politique de relance entreprise en 1958.

c) FRANCE

L'évolution économique de la France a été caractérisée, au cours des derniers mois de l'année écoulée, par la persistance du fléchissement de la demande sur le marché intérieur, par une amélioration continue du commerce extérieur et par une quasi stabilité du niveau des prix.

Le recul de la production industrielle s'est poursuivi sans s'accélérer et la tendance actuelle peut être caractérisée par un palier légèrement descendant. La production plafonne ou diminue dans la plupart des branches industrielles, à l'exception du bâtiment, où l'on constate une reprise de la demande.

Les commandes nouvelles ont été en baisse continue jusqu'à la fin de 1958 et la légère augmentation constatée en janvier peut n'être que passagère. Ceci est le cas, en particulier, pour la sidérurgie, où l'on constate, par ailleurs, une nette augmentation des commandes en provenance de l'étranger. Dans les industries mécaniques et électriques produisant des biens d'équipement, les commandes nouvelles sont moins nombreuses que celles qui avaient été enregistrées il y a un an. Les carnets de commandes ont diminué dans l'industrie chimique. La réduction des ordres en carnets dans l'industrie textile se poursuit.

Les stocks de produits fabriqués étant actuellement importants dans l'industrie, la production

industrielle ne suivra pas immédiatement la reprise des commandes. Cette dernière sera cependant facilitée, pour les biens de consommation, par le fait que les stocks des commerçants ont sensiblement diminué ces derniers temps.

D'autre part, même si, pour le moment, les investissements privés en capital fixe marquent un ralentissement — en novembre 1958, 42% des entrepreneurs avaient prévu une réduction et 24% seulement une augmentation de leurs dépenses d'investissements pour la présente année — les investissements publics contribueront fortement à soutenir la conjoncture. Les prévisions concernant ces derniers sont, en effet, supérieurs d'environ 10 % en volume aux réalisations de 1958, grâce notamment à une augmentation sensible des investissements des industries et des entreprises de transport publiques. Une certaine impulsion doit également résulter de la passation des commandes d'équipement militaire, qui semblent devoir augmenter d'une façon très nette dans un proche avenir. L'obligation de faire face à une concurrence résultant de la libéralisation du commerce extérieur représente, par ailleurs, un stimulant pour les investissements privés. La liquidité croissante des marchés monétaire et financier et le léger assouplissement de la politique du crédit devraient en faciliter le financement. Cependant, une forte proportion des entreprises ne recourent pas au marché financier et le ralentissement actuel de leur activité diminue leurs possibilités d'autofinancement. Sans devoir constituer des obstacles durables, l'existence de capacités de production inutilisées et l'incertitude des débouchés pour les biens de consommation freineront la reprise des investissements dans les tout prochains mois.

En effet, la consommation privée restera contenue; le revenu individuel s'accroîtra sans doute avec le relèvement des salaires — le salaire minimum a été augmenté de 4,5% à partir du 1^{er} février — mais l'augmentation des charges fiscales et le renchérissement du coût de la vie devraient entraîner une certaine réduction du revenu réel disponible. La confiance croissante en la monnaie, incitant plutôt les consommateurs à accroître le taux de leur épargne, un léger fléchissement de la consommation privée au cours des prochains mois est probable.

La hausse des prix, provoquée, au début de l'année, par la dévaluation et la suppression des subventions, se poursuit pour l'instant. L'indice des prix de détail, qui avait augmenté de 2,5% en janvier, pourrait accuser, à la fin du premier trimestre, une hausse d'environ 4 à 5% par rapport

à décembre 1958. Mais de nombreuses raisons — en particulier l'absence de réactions psychologiques et la forte libéralisation des importations — permettent de penser que la hausse des prix restera relativement limitée et se ralentira de plus en plus après le printemps.

L'existence de capacités de production inutilisées et l'incertitude qui pèse sur le développement de la demande intérieure limitant les perspectives d'une relance autonome, l'évolution des échanges extérieurs prend une importance accrue. Sans doute les réserves en devises ont-elles considérablement augmenté depuis les mesures de politique monétaire de fin décembre 1958. Mais, jusqu'à présent, cette augmentation est due principalement à l'afflux de capitaux étrangers. La balance commerciale n'ayant pas encore enregistré le fort développement des exportations attendu de la dévaluation. Ce développement constitue à la fois la condition d'un équilibre durable de la balance des paiements et un facteur de relance de la production industrielle. Son ampleur et, par voie de conséquence, la rapidité de la reprise de l'expansion en France, dépendront pour beaucoup de l'évolution de l'activité économique dans les autres pays et des mesures qui sont prises pour la stimuler.

d) ITALIE

L'augmentation du produit national brut de l'Italie en 1958 (4% environ) était due davantage à l'accroissement exceptionnel de la production agricole (10%) qu'à la progression de la production industrielle (2%, contre 7% en 1957). Toutefois, depuis le milieu de 1958, une amélioration de la conjoncture se reflète dans l'évolution plus favorable de divers indices, production industrielle, commerce intérieur, etc.

La production industrielle se situe, au premier trimestre de 1959, à un niveau plus élevé qu'au cours de la même période de 1958, grâce au développement de la demande de biens de consommation, le secteur des biens d'équipement montrant toujours des signes de faiblesse; c'est ainsi que l'on constate une amélioration dans les industries alimentaires et textiles, mais que, dans la sidérurgie et la construction navale, l'évolution est moins favorable et les perspectives pour le deuxième trimestre de 1959 encore médiocres; de même, les

perspectives de l'industrie automobile demeurent satisfaisantes, mais celles des industries mécaniques sont plus incertaines. L'activité demeurera élevée dans les travaux publics, mais faiblira dans la construction de logements. Dans l'ensemble, la production industrielle devrait marquer une progression sensible, sinon par rapport au niveau des derniers mois, du moins par rapport à celui de la période correspondante de l'année précédente.

En dépit de la baisse des prix de gros agricoles, due à ce que les plus fortes augmentations de production n'ont pas toujours eu lieu dans les secteurs où la demande intérieure se développe le plus rapidement, et aux sérieuses difficultés qui sont apparues à l'exportation, le revenu des agriculteurs doit assurer un certain développement de la demande de biens de consommation industriels. La baisse des prix de détail des denrées alimentaires, quoique plus lente que celle des prix de gros agricoles, entraîne, par ailleurs, une hausse des salaires réels, qui doit permettre aux salariés d'accroître la part de leur revenu consacrée à d'autres dépenses. Par contre, il est possible que la moindre progression de l'emploi dans certains secteurs, gros utilisateurs de main-d'œuvre, affecte la masse des salaires.

Dans maintes industries, la reprise de l'exportation est une condition importante, sinon essentielle, de celle de l'investissement fixe et de la reconstitution des stocks. Or, bien que les perspectives d'exportation de certains produits, automobiles, produits mécaniques et chimiques par exemple, soient assez favorables, il est difficile de croire que le rythme d'accroissement des exportations puisse sitôt rejoindre celui, très élevé, des dernières années. L'évolution des conditions de l'échange, si favorables à l'Italie en 1958, le sera sans doute un peu moins en 1959, en raison de l'intensité de la concurrence sur les marchés d'exportation — de produits agricoles notamment — et d'un affermissement possible des cours de quelques matières premières importées. Les investissements étrangers en Italie vont vraisemblablement poursuivre leur progression. Le surplus des comptes avec l'étranger demeurera important.

L'accroissement des liquidités monétaires correspondant à ce surplus sera donc considérable, même s'il doit être quelque peu inférieur à ce qu'il a été en 1958. Par ailleurs, la formation de l'épargne continue à se faire à un rythme élevé, comme il apparaît à la croissance des dépôts d'épargne ou à l'accueil fait par le marché à l'émission de valeurs, surtout de valeurs à revenu fixe. A la longue, une

telle abondance de liquidités et d'épargne ne peut manquer d'exercer une influence favorable sur la conjoncture — surtout si elle s'accompagne d'une baisse notable des taux d'intérêt — car, dès que les entrepreneurs se sentiront suffisamment encouragés par l'accroissement de la demande, ils pourront rapidement mobiliser ces moyens de financement pour reconstituer leurs stocks de matières premières et relever le montant de leurs investissements. Toutefois, les taux d'intérêt à court et à long terme, qui ont quelque peu baissé, demeurent assez élevés.

La diminution du rendement de certains impôts s'est poursuivie, alors que se dessinent les perspectives de dépenses nouvelles pour le fonctionnement des services. Une telle évolution serait préoccupante si l'industrie produisait au maximum de sa capacité dans un climat inflationniste, mais, dans la conjoncture actuelle, un déficit budgétaire quelque peu supérieur aux prévisions initiales et entraînant, par l'émission de bons du Trésor, une mobilisation partielle des liquidités nouvelles, n'est pas dépourvu d'avantages, d'autant qu'il ne comporte guère le risque de mettre en danger la stabilité monétaire interne ni l'équilibre des comptes avec l'étranger.

En conclusion, il est permis de s'attendre à un lent progrès de la production au deuxième trimestre de 1959, encore qu'il ne soit pas possible de préciser quand sera atteint le seuil à partir duquel l'accroissement de la consommation intérieure et des exportations déclenchera la reprise de la demande de biens d'équipement. Une action des autorités pour stimuler cette demande — action analogue à celles qui ont été entreprises depuis peu dans certains pays de la Communauté — pourrait hâter la réduction des capacités de productions encore inutilisées.

* *
*

De ces brèves analyses de la situation économique et des perspectives qu'elle ouvre pour les prochains mois, il ressort que l'évolution conjoncturelle accuse des différences marquées entre les pays membres. Cette diversité ne rend que plus nécessaire une coordination étroite des politiques économiques.

A cet égard, les mesures financières et monétaires prises en France à la fin de 1958, et notam-

ment la dévaluation du franc français doivent être considérées comme un progrès important dans la recherche d'un meilleur équilibre économique en Europe. Mais un tel équilibre ne saurait être atteint grâce aux mesures prises par un seul pays. A tout le moins, les autres pays devraient-ils éviter tout ce qui pourrait aller à l'encontre du but poursuivi par les mesures françaises, à savoir le rétablissement durable de l'équilibre de la balance des comptes, grâce essentiellement à l'accroissement des exportations. Si cet objectif n'était pas atteint, la France pourrait être contrainte d'exercer sur la conjoncture intérieure une action prolongée et plus rigoureuse qu'il ne serait nécessaire dans d'autres circonstances, pour parvenir à l'assainissement et la consolidation de sa situation.

Le ralentissement conjoncturel qui se manifeste actuellement dans la Communauté s'en trouverait accentué alors que, déjà, l'existence de foyers de dépression dans plusieurs pays et dans certains secteurs, et la modération du rythme d'expansion générale laissent inutilisée une marge croissante de facteurs de production.

Tandis que les réserves d'or et de devises ont augmenté d'un tiers en 1958, pour atteindre près de 10 milliards de dollars, le taux d'utilisation des capacités de production s'est réduit par suite du ralentissement général de l'accroissement de la production et du maintien d'un niveau encore élevé d'investissements fixes dans certains pays. Cette diminution est manifeste dans l'Union économique belgo-luxembourgeoise, où la production industrielle elle-même a fortement baissé, mais elle se retrouve également dans les pays membres dont la production a continué de progresser, telle la république fédérale d'Allemagne, où les investissements de rationalisation ont été particulièrement importants au cours des dernières années.

La sous-utilisation des capacités de production apparaît également dans les réserves de main-d'œuvre. Outre le nombre important de chômeurs italiens, qui tient en partie à des difficultés d'ordre

structurel, il existe d'appréciables réserves de main-d'œuvre dans les pays du Benelux, et, surtout sous forme de réserves de productivité dans l'industrie, dans la république fédérale d'Allemagne.

L'accroissement des réserves de production et de devises paraît rendre à la fois souhaitable et possible une nouvelle expansion de l'activité économique dans la Communauté. L'inégale répartition de ces réserves entre les pays membres ne permet cependant pas à tous d'entreprendre une politique de relance autonome sans risque inflationniste.

Dans les pays les plus affectés par la contraction spontanée ou, a fortiori, volontaire, de la demande intérieure, c'est le développement des exportations qui constituerait, dans l'immédiat, l'instrument de relance le plus efficace. Tel est, par exemple, le cas de la Belgique, où l'effet, sur l'activité économique du pays, de mesures tendant à encourager la demande interne serait limité, étant donné la très forte propension à importer.

Dans l'état actuel de la conjoncture mondiale, un développement des exportations ne peut résulter d'une reprise sensible de la demande des pays tiers. Il ne peut donc être attendu que d'un accroissement de la demande d'autres pays de la Communauté, qui disposent de réserves de devises suffisantes pour envisager une augmentation de leurs importations.

Pour déterminer une telle augmentation, tout en évitant qu'elle n'entraîne des difficultés dans certains secteurs particulièrement sensibles à la variation des importations, ces pays devraient prendre des mesures visant à stimuler l'expansion de l'activité économique. Ces mesures présenteraient l'avantage d'accroître le degré d'utilisation des capacités de production, non seulement dans leurs propres économies, mais encore dans celles de leurs partenaires. Elles s'inscriraient ainsi heureusement dans le cadre d'une politique concertée au sein de la Communauté.

III — LES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

Si les tendances divergentes qui se manifestent actuellement dans l'économie des divers pays membres permettent d'écarter la crainte d'une récession générale dans la Communauté, elles ren-

dent improbable une forte reprise au cours des prochains mois. La croissance de la production industrielle, pendant le premier semestre de 1959, se poursuivra au rythme ralenti qui la caractérise

durant les premiers mois, et qui tient à la fois à l'affaiblissement conjoncturel de la demande intérieure et à des difficultés structurelles dans certains secteurs industriels.

Du moins, la réorganisation de ces secteurs et le développement des industries en expansion seront-ils facilités par la grande liquidité des marchés des capitaux dans la Communauté, résultant notamment des excédents importants de la balance des paiements. La baisse des taux d'intérêt à court, à moyen et même à long terme et le relâchement, voire la suppression complète des restrictions de crédit, décidés par les banques centrales, doivent

favoriser la réalisation des programmes d'investissement des entreprises et contribuer ainsi au maintien de la demande de biens d'équipement à un niveau relativement élevé.

1 - Perspectives générales

Compte tenu des tendances conjoncturelles qui se manifestent actuellement dans l'économie des divers pays membres de la Communauté, le niveau de la production industrielle de la Communauté se situerait à 1 ou 2% au-dessus de celui du deuxième trimestre de l'année 1958.

TABLEAU 3
Production industrielle de la Communauté ⁽¹⁾

(1953 = 100)

Années	1 ^{er} trimestre		2 ^e trimestre		3 ^e trimestre		4 ^e trimestre	
	Indice	Variation par rapport à l'année précédente (en %)	Indice	Variation par rapport à l'année précédente (en %)	Indice	Variation par rapport à l'année précédente (en %)	Indice	Variation par rapport à l'année précédente (en %)
1954	105	9	113	11	107	11	120	11
1955	119	13	127	12	120	12	133	11
1956	130	9	140	10	129	8	142	7
1957	142	9	148	6	135	5	149	5
1958	148	4	152	3	138	2	153 ⁽²⁾	3 ⁽²⁾
1959	149—151 ⁽³⁾	1—2 ⁽³⁾	153—155 ⁽³⁾	1—2 ⁽³⁾	—	—	—	—

(1) Chiffres arrondis. Non compris construction, industries alimentaires, boissons et tabacs.

(2) Chiffres provisoires.

(3) Estimations.

La production de l'industrie transformatrice des métaux, au cours du quatrième trimestre de 1958, a dépassé de 4% le niveau de la période correspondante de l'année précédente. Le rythme actuel d'inscription de nouvelles commandes, en provenance de l'étranger comme du marché intérieur, laisse prévoir que, durant le second trimestre de 1959, l'accroissement du rythme d'activité fléchira légèrement par rapport à celui qui a été enregistré au cours des derniers mois. Tout récemment, de légers affermissements de la demande ont été constatés pour certains produits, notamment pour les machines-outils, mais ils ne compenseront que partiel-

lement le fléchissement du taux d'expansion qui s'annonce dans plusieurs secteurs, notamment les constructions navales et l'industrie automobile. Par ailleurs, aucun accroissement ne peut être attendu de l'exécution des programmes d'investissement. En effet, si ceux-ci ne marquent pas de recul par rapport à l'année précédente, ils n'accusent pas non plus d'importants progrès. Au cours du deuxième trimestre de 1959, le niveau de production de l'industrie transformatrice des métaux semble ainsi devoir se situer à environ 3% au-dessus de celui du trimestre correspondant de l'année précédente.

TABLEAU 4

Production de l'industrie transformatrice des métaux dans la Communauté

(1953 = 100)

Années	1er trimestre		2e trimestre		3e trimestre		4e trimestre	
	Indice	Variation par rapport à l'année précédente (en %)	Indice	Variation par rapport à l'année précédente (en %)	Indice	Variation par rapport à l'année précédente (en %)	Indice	Variation par rapport à l'année précédente (en %)
1954	106	12	119	14	106	12	123	15
1955	125	18	138	16	126	18	143	16
1956	141	13	157	14	137	9	152	6
1957	152	8	164	4	141	3	163	7
1958	164	8	172	6	148	5	169 ⁽¹⁾	4 ⁽¹⁾
1959	(169-172) ⁽²⁾	(3-5) ⁽²⁾	(175-179) ⁽²⁾	(2-4) ⁽²⁾				

⁽¹⁾ Chiffres provisoires.⁽²⁾ Estimations.

2 - Évolution de certaines branches importantes de l'industrie

a) L'INDUSTRIE AUTOMOBILE

La production totale de véhicules automobiles dans la Communauté a atteint, en 1958, 30% de la

production mondiale, avec un montant total de plus de 3 millions d'unités, dont 2,5 millions de voitures particulières et 0,5 million de véhicules utilitaires.

TABLEAU 5

Production de véhicules automobiles ⁽¹⁾

(moyennes mensuelles)

Années	1er trimestre		2e trimestre		3e trimestre		4e trimestre	
	En milliers	Variation par rapport à l'année précédente (en %)	En milliers	Variation par rapport à l'année précédente (en %)	En milliers	Variation par rapport à l'année précédente (en %)	En milliers	Variation par rapport à l'année précédente (en %)
a) Voitures de tourisme								
1954	88,4	33	96,1	27	91,9	27	104,7	29
1955	113,9	29	128,0	33	120,3	31	138,2	32
1956	152,0	34	156,8	23	134,7	12	151,9	10
1957	159,2	5	171,9	10	153,7	14	184,7	22
1958	208,0	31	214,1	25	186,5	21	219 ⁽²⁾	19
1959	(245-254) ⁽³⁾	(18-22) ⁽³⁾	(235-245) ⁽³⁾	(10-15) ⁽³⁾				
b) Véhicules utilitaires								
1954	29,0	36	29,1	37	27,3	28	32,6	19
1955	33,7	16	33,5	15	30,2	11	36,3	11
1956	36,4	8	36,9	10	31,9	6	39,5	9
1957	42,7	17	42,9	16	34,8	9	40,5	2,5
1958	45,6	7	46,3	8	40,8	17	48 ⁽²⁾	18 ⁽²⁾
1959	(47-49) ⁽³⁾	(4-8) ⁽³⁾	(48-50) ⁽³⁾	(4-8) ⁽³⁾				

⁽¹⁾ République fédérale d'Allemagne, France et Italie seulement.⁽²⁾ Provisoire.⁽³⁾ Estimations.

Sources: Statistiques nationales et O.E.C.E. Bulletin général de statistiques.

Cette industrie sera encore, durant le deuxième trimestre de 1959, un des principaux facteurs de soutien de l'économie de la Communauté. En effet, le taux d'accroissement de la production fléchira sans doute par rapport aux trimestres précédents, mais s'établirait encore à quelque 12% au-dessus du niveau des mois correspondants de l'année précédente. Comme au cours des dernières années, la progression sera plus marquée pour les véhicules de tourisme que pour les véhicules utilitaires.

Le développement de la production de voitures de tourisme continuera d'être entretenu par l'accroissement des ventes aux États-Unis. Celui-ci ne semble pas, il est vrai, devoir se poursuivre au rythme de 1958, estimé à 75% par rapport à l'année précédente. En effet, les possibilités d'exportation de petites voitures sur le marché des États-Unis sont généralement évaluées à un maximum de 500 000 unités par an, et les producteurs américains comptent mettre en vente, à la fin de l'année en cours, de nouveaux modèles susceptibles de concurrencer les voitures européennes. Ce maximum n'est cependant pas encore atteint et un nouvel accroissement des exportations, de l'ordre de 60%, est escompté pour 1959. D'autre part, si la demande intérieure s'est quelque peu ralentie en France, elle demeure extrêmement soutenue dans l'ensemble de la Communauté. Enfin, l'élargissement des petits contingents, à concurrence de 3% au moins des productions nationales, pourrait

accroître, sur le marché de la Communauté, la part relative des ventes de voitures fabriquées dans les pays membres. La production mensuelle moyenne de voitures de tourisme paraît ainsi devoir s'élever à quelque 240 000 unités au cours du second trimestre de 1959.

L'accroissement de la production de véhicules utilitaires, au cours du deuxième trimestre de 1959, par rapport à la période correspondante de l'année précédente, se poursuivra au même rythme qu'au premier trimestre. D'une part, le renouvellement de l'important parc de véhicules utilitaires constitué au cours des dernières années, est, à lui seul, un facteur de soutien de la demande. D'autre part, compte tenu de l'évolution de la conjoncture générale, les tonnages à transporter ne semblent pas devoir se contracter au cours des prochains mois. Le nombre de véhicules utilitaires fabriqués au cours du second trimestre de 1959 ne semble cependant pas devoir excéder 48 000 unités par mois.

b) CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES

Durant le quatrième trimestre de 1958, l'activité de l'industrie des constructions mécaniques, dans l'ensemble de la Communauté, s'est située à un niveau sensiblement comparable à celui de la période correspondante de l'année précédente.

TABLEAU 6
Production de l'industrie des constructions mécaniques ⁽¹⁾

(1953 = 100)

Années	République fédérale d'Allemagne		Belgique ⁽²⁾		Italie		France	
	Indice	Variation par rapport à l'année précédente (en %)	Indice	Variation par rapport à l'année précédente (en %)	Indice	Variation par rapport à l'année précédente (en %)	Indice	Variation par rapport à l'année précédente (en %)
1957								
1 ^{er} trim.	152,3	6	129	19	130	16	152	—
2 ^e trim.	153,4	0	143	— 1	137	8	162	—
3 ^e trim.	153,3	1	115	— 2	118	7	147	—
4 ^e trim.	159,7	6	134	— 1	123	3	169	—
1958								
1 ^{er} trim.	152,8	0	120	— 7	128	— 2	171	13
2 ^e trim.	154,3	0	126	— 12	135	— 1	178	10
3 ^e trim.	152	— 1	114	— 1	127	3	147	0
4 ^e trim. ⁽³⁾	158	— 1	129	— 4	131	6	—	—

⁽¹⁾ A l'exclusion des machines électriques et des moyens de transport.

⁽²⁾ Chiffres de production calculés sur la base des livraisons.

⁽³⁾ Chiffres provisoires.

Source: Statistiques nationales.

Au cours du second trimestre de 1959, la production marquera sans doute un léger progrès dans la république fédérale d'Allemagne et en Belgique, où l'on constate, depuis peu, une certaine amélioration du rythme d'inscription des commandes. Cette amélioration porte sur des produits antérieurement déprimés, comme les machines-outils, tandis qu'aucun fléchissement n'est apparu dans les branches qui étaient restées en expansion au cours de l'année 1958, en particulier les appareils de distribution automatique et les appareils pour la transformation du plastique.

En Italie, la production de l'industrie des constructions mécaniques pourrait continuer à progresser. Mais, en France, elle devrait marquer un certain fléchissement, spécialement dans les branches des motoculteurs et des machines agricoles. Seule, la demande d'appareils pour l'industrie pétrolière n'a, jusqu'à présent, accusé aucune contraction, et ne devrait pas en accuser, étant donné les projets d'investissements à réaliser dans ce secteur pour 1959.

Dans l'ensemble, les carnets de commandes restent dégarnis et les délais de livraisons réduits. Aucun indice ne permet de prévoir une reprise

sensible de la demande dans les prochains mois. En particulier, on ne peut s'attendre, à bref délai, à une augmentation des commandes en provenance des pays producteurs de matières premières, étant donné l'amenuisement de leurs réserves en devises. Une augmentation de la demande intérieure dépendrait, pour sa part, d'une relance des programmes d'investissements, qui ne paraît pas devoir intervenir dans l'immédiat.

Dans ces conditions, il est probable que la production des industries mécaniques de la Communauté, au second trimestre de 1959, se situera approximativement au même niveau que l'année précédente.

c) CONSTRUCTIONS NAVALES

Le tonnage global des navires en construction, dans les chantiers navals de la Communauté, semble avoir atteint son maximum au cours du troisième trimestre de l'année 1958. Le tonnage du quatrième trimestre est en diminution de 2% par rapport à ce maximum, tout en dépassant encore de 10% le chiffre correspondant de l'année précédente.

TABLEAU 7

Constructions navales

Navires de mer en cours de construction

Années	1 ^{er} trimestre		2 ^e trimestre		3 ^e trimestre		4 ^e trimestre	
	En milliers de T. B.	Variation par rapport à l'année précédente (en %)	En milliers de T. B.	Variation par rapport à l'année précédente (en %)	En milliers de T. B.	Variation par rapport à l'année précédente (en %)	En milliers de T. B.	Variation par rapport à l'année précédente (en %)
1954	1 964	6,0	1 889	— 0,1	1 850	— 7,3	2 057	1,0
1955	1 964	0	2 154	14,0	2 316	25,1	2 238	8,8
1956	2 370	20,7	2 601	21,0	2 682	15,8	2 692	20,3
1957	2 772	17,0	3 048	17,2	2 991	11,5	3 177	18,0
1958	3 348	20,8	3 440	13,0	3 577	19,6	3 509	10
1959	(3 500— 3 600) ⁽¹⁾	(4—7) ⁽¹⁾	(3 400— 3 500) ⁽¹⁾	(—1+2) ⁽¹⁾				

(¹) Estimations.

Source: «Lloyd's Register of Shipping», 4^e trimestre de 1958.

Pour les prochains trimestres, on peut normalement s'attendre à une diminution du tonnage des navires en construction, l'accroissement d'activité résultant des mises en chantier ne compensant plus les réductions d'activité consécutives aux livraisons. Depuis le quatrième trimestre de 1958, en effet, le tonnage des navires commencés est inférieur à celui des navires terminés et, à moins d'une prompte reprise de la demande, cet écart ne peut que s'accroître. La diminution du tonnage des navires commencés est observée dans tous les pays de la Communauté, à l'exception des Pays-Bas, où le tonnage des navires en construction a d'ailleurs augmenté de manière ininterrompue au cours des deux dernières années. De plus, la réduction des importations de charbon, décidée par la république fédérale d'Allemagne et par la Belgique pour les prochains trimestres, restreindra encore les besoins de moyens de transports maritimes et fluviaux.

Compte tenu de l'évolution récente des carnets de commandes et du tonnage des navires mis en chantier, le tonnage total des navires en construc-

tion, dans les chantiers navals de la Communauté, peut être estimé, pour le second trimestre de 1959, à 3 400 000 T.B., ce qui représente une diminution de 1% par rapport à la période correspondante de l'année précédente.

d) INDUSTRIE DU BÂTIMENT

Au cours du quatrième trimestre de 1958, le nombre de logements achevés dans la Communauté a été supérieur à celui de la période correspondante de 1957. On ne peut cependant y voir l'indice d'une reprise conjoncturelle dans le secteur du bâtiment. Ce phénomène résulte de la durée exceptionnellement longue de l'hiver 1957-58, dont l'incidence sur les dates d'ouverture des chantiers a influencé défavorablement les résultats des trois premiers trimestres et provoqué un accroissement sensible du nombre de logements achevés à partir du mois de septembre.

TABLEAU 8
Logements achevés

Années	1 ^{er} trimestre		2 ^e trimestre		3 ^e trimestre		4 ^e trimestre	
	En milliers	Variation par rapport à l'année précédente (en %)	En milliers	Variation par rapport à l'année précédente (en %)	En milliers	Variation par rapport à l'année précédente (en %)	En milliers	Variation par rapport à l'année précédente (en %)
1954	116	—	159	—	224	—	384	—
1955	132	14	175	10	237	6	408	6
1956	144	9	203	16	257	8	421	3
1957	182	26	220	9	264	3	408	— 3
1958	175	— 4	208	— 5	259 ⁽¹⁾	— 2 ⁽¹⁾	411	+ 1

(¹) Les chiffres pour la France sont provisoires.

Source: Statistiques nationales.

Le quatrième trimestre a bien plutôt été marqué par un affaiblissement de la demande de matériaux de construction, qui s'est traduit par une légère pression sur les prix dans divers pays de la Communauté, notamment en Belgique, où la hausse s'était poursuivie de manière ininterrompue depuis 1952. En France, bien que, dans l'ensemble, les prix des matériaux restent fermes, on a enregistré des réductions pour certains produits.

Ainsi que l'évolution des autorisations de bâtir le laisse prévoir, l'activité dans le secteur de la construction d'habitations progressera en république fédérale d'Allemagne, en France et aux Pays-Bas. Dans ces pays, le nombre de logements achevés au cours du deuxième trimestre de 1959 sera sans doute supérieur à celui de la période correspondante de l'année précédente. Cette évolution serait également celle de la Communauté dans son ensemble, si la régression dans ce secteur ne s'accroissait pas en Belgique et en Italie.

TABLEAU 9

Autorisations de construire

Années	1 ^{er} trimestre		2 ^e trimestre		3 ^e trimestre		4 ^e trimestre	
	En milliers	Variation par rapport à l'année précédente (en %)	En milliers	Variation par rapport à l'année précédente (en %)	En milliers	Variation par rapport à l'année précédente (en %)	En milliers	Variation par rapport à l'année précédente (en %)
1954	250	29	316	14	322	12	327	9
1955	253	1	322	2	330	3	343	5
1956	285	13	353	4	325	— 2	328	— 4
1957	285	0	328	— 2	324	0	304	— 7
1958	269	— 6	331	1	334	3	328 ⁽¹⁾	8 ⁽¹⁾

⁽¹⁾ Chiffres provisoires.

Source: Statistiques nationales.

Au quatrième trimestre de 1958, le nombre d'autorisations de construire délivrées en république fédérale d'Allemagne, en France et aux Pays-Bas, a dépassé celui de l'année précédente. Par contre, les autres pays membres de la Communauté enregistrent un recul parfois important; dans le cas

de la Belgique, celui-ci atteint 30%. L'accroissement du nombre d'autorisations de bâtir délivrées en république fédérale d'Allemagne est cependant tellement marqué (plus de 18 %) que le total pour la Communauté accuse également un progrès par rapport à celui du quatrième trimestre de 1957.

COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE DU CHARBON ET DE L'ACIER

HAUTE AUTORITÉ

PROGRAMMES PRÉVISIONNELS POUR LE DEUXIÈME TRIMESTRE DE 1959

Les programmes prévisionnels de caractère indicatif portant sur la production, la consommation, l'exportation et l'importation de charbon et d'acier, établis conformément à l'article 46 du traité C.E.C.A., pour le deuxième trimestre de 1959, se fondent sur les considérations touchant l'évolution générale de la conjoncture dans les pays de la Communauté, qui sont publiées dans ce même numéro du *Journal Officiel des Communautés européennes*.

Conformément à la répartition des tâches intervenue entre les exécutifs européens, la Haute Autorité participe aux études conjoncturelles dont la Commission de la Communauté Économique Européenne a la charge.

I — PROGRAMME PRÉVISIONNEL «CHARBON»

En raison des éléments d'incertitude inhérents à la situation actuelle du marché, l'établissement des chiffres prévisionnels est basé sur les hypothèses suivantes:

1. Les chiffres de production ne font pas état de chômage.

Il ne s'agit là que d'une hypothèse de travail. L'évolution probable de la consommation et la

cadence actuelle prévue pour les importations ne permettent pas d'utiliser les possibilités présentes de production, sous peine de conduire à un accroissement insupportable des stocks à la mine pour certains producteurs.

C'est ainsi que, malgré une diminution continue des effectifs, qui en 1958 a atteint 32 000 ouvriers fond, des journées de chômage correspondant à 1,2 million de tonnes ont dû aussi être pratiquées en janvier 1959.

2. Les chiffres de livraisons à la consommation, d'importation et d'exportation sont ceux indiqués par les gouvernements mais auxquels la Haute Autorité, sur la base du passé, a apporté certains correctifs. Pour l'importation, les chiffres tiennent compte des mesures restrictives déjà prises au début de cette année par certains gouvernements.

Pour les chiffres de livraisons à la consommation, on suppose que les consommateurs ne pratiqueront que partiellement le restockage saisonnier habituel pour un deuxième trimestre, étant donné le niveau élevé des stocks existants, surtout dans les services publics.

Production de houille

Compte tenu des hypothèses ci-dessus, le chiffre de production indiqué pour l'ensemble de la Communauté est de 61,9 millions de tonnes. Ce chiffre sera diminué selon les mesures que pourront prendre les producteurs pour réduire l'extraction.

On trouvera ci-après un tableau donnant à titre indicatif les prévisions de production par pays de la Communauté pour le deuxième trimestre de 1959 avec le rappel des réalisations des deuxième, troisième et quatrième trimestres de 1958.

Production de houille de la Communauté ⁽¹⁾

(en milliers de tonnes)

Pays		Réalizations			Prévisions sans chômage
		2 ^e trimestre 1958	3 ^e trimestre 1958	4 ^e trimestre 1958	2 ^e trimestre 1959
Allemagne (R.F.)	Production	32 852	33 317	32 994	33 220
	Chômage	521	1 180	2 083	
Sarre	Production	3 921	4 101	3 960	4 165
	Chômage	115	107	56	
Belgique	Production	6 847	6 139	6 463	7 100
	Chômage	655	505	883	
France	Production	13 994	13 616	14 777	14 375
Italie	Production	175	163	165	195
	Chômage	66	65	11	
Pays-Bas	Production	2 915	3 010	2 969	2 935
Communauté	Production	60 706	60 345	61 328	61 990
	Chômage	1 357	1 857	3 033	

(¹) Y compris les petites mines allemandes.

Consommation de houille

Le mouvement de baisse de la demande générale se poursuit mais sur un rythme atténué. Comparée au deuxième trimestre de 1958, la demande serait en baisse de 3,6%. Si l'on tient compte des mouvements de stocks connus au deuxième trimestre de 1958 et escomptés au deuxième trimestre de 1959, ce pourcentage, qui devient celui de la variation de la consommation réelle, descend à 2,8%.

Pour la carbonisation, les prévisions de livraisons aux cokeries sont en diminution de 685 000 tonnes, soit 2,9% par rapport au deuxième trimestre de 1958. Pour les secteurs publics et industriels, ce même pourcentage s'élève à 6%, mais là aussi il est réduit à 4,1% si l'on tient compte des mouvements respectifs des stocks à la consommation durant les deux trimestres considérés. Seules les centrales électriques montrent une différence positive avec une consommation réelle qui serait en augmentation

de 15% sur celle du deuxième trimestre de 1958. Dans le secteur foyers domestiques, les livraisons retrouvent une cadence normale. Il est toutefois difficile d'établir une comparaison avec l'année précédente, vu les fluctuations importantes et inconnues des stocks dans ce secteur.

Importations de houille de pays tiers

Les importations de houille en provenance des pays tiers se présentent en diminution de 2,7 millions de tonnes par rapport aux réalisations du deuxième trimestre de 1958 et de 2,4 millions de tonnes par rapport aux prévisions du premier trimestre de 1959.

Les prévisions d'importations en provenance des U.S.A. se montent à 3,8 millions de tonnes, soit 2,3 millions de tonnes de moins qu'au deuxième trimestre de 1958 et en diminution de 1,6 million de tonnes par rapport aux prévisions du premier trimestre de 1959. Cette réduction provient avant tout de la décision du gouvernement de la République fédérale d'imposer un droit de 20 DM à la tonne pour tout tonnage importé au delà d'un certain contingent. Le chiffre indiqué pour l'Allemagne n'est plus que de 1 million de tonnes contre une prévision de 2,3 millions de tonnes

au premier trimestre de 1959. Pour la Belgique, en revanche, les prévisions avec 360 000 tonnes sont en augmentation sur celles du premier trimestre de 1959; ces tonnages comprennent les contrats de carbonisation à façon.

Les importations en provenance des autres pays sont en diminution de 12 % par rapport au deuxième trimestre de 1958. On retrouve là les conséquences des mesures restrictives, prises par le gouvernement fédéral qui ne prévoit en provenance de Pologne que le tiers des livraisons du deuxième trimestre de 1958. La France, de son côté, a réduit son tonnage au cinquième du rythme de ses importations de 1958. En provenance d'U.R.S.S., il n'y a pas de changement notable par rapport aux importations de 1958, les tonnages étant toujours constitués essentiellement par des classés d'anthracite. En provenance du Royaume-Uni, les prévisions d'importations avec 410 000 tonnes sont en augmentation d'environ 50 000 tonnes sur les livraisons du deuxième trimestre de 1958.

Le tableau ci-dessous fournit les chiffres d'importations des pays tiers, d'une part, en provenance des U.S.A., et, d'autre part, des pays autres que les U.S.A. durant les deuxième, troisième et quatrième trimestres de 1958 et, à titre indicatif, les prévisions des premier et deuxième trimestres de 1959.

Importations de houille en provenance des pays tiers

(en milliers de tonnes)

Pays		Réalizations			Prévisions	
		2 ^e trimestre 1958	3 ^e trimestre 1958	4 ^e trimestre 1958	1 ^{er} trimestre 1959	2 ^e trimestre 1959
Allemagne (RF)	U.S.A.	2 722	3 025	2 224	2 300	1 000
	Autres	336	513	611	550	110
Sarre		—	—	—	—	—
Belgique	U.S.A.	406	504	422	315	360
	Autres	90	161	119	135	90
France	U.S.A.	761	393	382	275	240
	Autres	511	484	458	480	370
Italie	U.S.A.	1 542	1 939	1 333	1 780	1 500
	Autres	216	365	347	425	240
Luxembourg		—	—	—	—	—
Pays-Bas	U.S.A.	734	742	838	730	675
	Autres	131	193	241	210	200
Communauté	U.S.A.	6 165	6 604	5 201	5 400	3 775
	Autres	1 334	1 715	1 775	1 800	1 010

Exportations de houille et de coke de four

Les exportations de houille sont estimées en baisse sur le deuxième trimestre de 1958 étant donné la faiblesse persistante des marchés extérieurs et la concurrence accrue des charbons polonais, anglais et américains. Pour le coke de four, les exportations seraient aussi en baisse d'environ 10% par rapport à la période correspondante de l'année dernière.

Stocks de houille à la mine

Avec les hypothèses envisagées pour la production ainsi que des divers éléments du bilan charbonnier, le niveau des stocks de houille à la mine devrait encore s'accroître de 5,5 millions de tonnes durant le deuxième trimestre de 1959. Le montant des stocks de houille à la mine se monterait ainsi à 33,6 millions de tonnes à fin juin 1959.

Coke de four

Par rapport aux résultats du deuxième trimestre de 1958, la demande en coke de four est en baisse de 1,3 million de tonnes pour l'ensemble des secteurs de consommation. Cette baisse concerne l'industrie sidérurgique mais aussi le secteur foyers domestiques. Dans ce dernier secteur, en effet, les livraisons au deuxième trimestre de 1958 étaient particulièrement élevées après une période de rétention d'achats durant le premier trimestre.

La production serait inférieure de 900 000 tonnes par rapport à celle du deuxième trimestre de 1958. Le réajustement de la production au niveau de la demande est cependant limité, certains producteurs préférant stocker du coke de four afin d'éviter du chômage. Le stockage total de coke de four à la production atteindrait 8,6 millions de tonnes à fin juin 1959.

Approvisionnement et besoins en combustibles solides de la Communauté*Prévisions pour le deuxième trimestre de 1959**(en milliers de tonnes)*

	Houille et agglomérés de houille	Coke de four	Briquettes et semi-coke de lignite
1) Production ⁽¹⁾	61 950	17 600	4 120
2) Brai pour agglomération + correction pour bas-produits	300		
3) Consommation propre	6 800	710	230
4) Livraisons au personnel	1 050	90	40
5) Stocks à la production au début du trimestre	28 140	7 760	—
6) Disponibilité de la production courante ⁽¹⁾ (1 + 2 — 3 — 4)	54 400	16 800	3 850
7) Importations en provenance des pays tiers:			
a) autres pays que les U.S.A.	1 000	40	950
b) U.S.A.	3 780	—	—
c) Total	4 780	40	950
8) Disponibilité de la production courante ⁽¹⁾ et des importations (6 + 7c)	59 180	16 840	4 800
9) Demande intérieure, dont:	53 070	15 310	4 700
a) cokeries	23 300		
b) usines à gaz	2 360		
c) centrales électriques	5 360		
d) industrie sidérurgique	930	10 780	170
e) autres industries	8 200	1 830	940
f) chemins de fer	3 400		
g) foyers domestiques + artisanat	8 470	2 190	3 300
10) Exportations vers les pays tiers	650	690	100
11) Besoins totaux	53 720	16 000	4 800
12) Stocks à la production fin du trimestre (5 + 8 — 11)	33 600	8 600	—

⁽¹⁾ Production sans chômage.

Au deuxième trimestre de 1958, les réalisations houille et agglomérés de houille ont été de 60 706 000 tonnes pour la production, de 53 873 000 tonnes pour les disponibilités de la production courante (6) et de 55 877 000 tonnes pour les besoins totaux (11).

II — PROGRAMME PRÉVISIONNEL SIDÉRURGIE ⁽¹⁾

Au début de cette année, la situation sur le marché de l'acier de la Communauté subissait l'influence de deux tendances opposées. Alors que la clientèle intérieure inclinait toujours à une retenue prudente, une animation croissante apparaissait sur les marchés d'exportation, tendance qui semble devoir se répercuter également, dans certaines limites, sur la production d'acier du deuxième trimestre de 1959.

L'hésitation de la demande intérieure, durant depuis assez longtemps déjà, a d'ailleurs été conditionnée au cours des derniers mois, moins par un recul de la consommation d'acier, toujours élevée, que par la réduction continue des stocks constitués par l'industrie de transformation. Étant donné que cette évolution n'est probablement pas encore parvenue au point où les stocks se trouvent parfaitement adaptés aux possibilités de livraison actuelle et que, par suite, l'état d'équilibre recherché n'a pas encore été complètement réalisé jusqu'ici, on devrait s'attendre à une nouvelle réduction, quoique plus faible, des stocks. Il est donc peu probable que les besoins couverts ces derniers mois par une reprise aux stocks se traduisent désormais intégralement par de nouvelles commandes. On ne peut guère supposer non plus qu'une expansion plus vigoureuse de la production industrielle donne une impulsion sensible à l'industrie sidérurgique. Néanmoins, il est possible d'indiquer que les besoins toujours importants de l'industrie transformatrice et la perspective d'un arrêt progressif des reprises aux stocks ouvrent pour l'avenir plus éloigné des perspectives relativement favorables.

D'autre part, la demande en provenance des pays tiers s'est révélée si vive dans les deux premiers mois de cette année que les réceptions de commandes de 1956, qui en moyenne peuvent être considérées comme très favorables, ont été dépassées. Étant donné que cet essor est le résultat d'une évolution déjà amorcée en 1958, il y a tout lieu de croire que les usines sidérurgiques devront faire face au deuxième trimestre à une vive demande à l'exportation.

Les lignes générales d'évolution exposées ci-dessus apparaissent d'une manière plus prononcée

si l'on considère certains pays de la Communauté individuellement.

Dans la *république fédérale d'Allemagne*, la demande de la clientèle intérieure continuait à se situer pour les mois de janvier et février sensiblement au-dessous du niveau atteint pendant les périodes de haute conjoncture. Toutefois, la pénurie de commandes qui en est résultée a été compensée par l'accroissement de la demande provenant des pays tiers. C'est ainsi que la production d'acier brut des usines allemandes pourrait au cours du deuxième trimestre de 1959 accuser une légère augmentation par rapport au premier trimestre, d'autant plus qu'il y aurait lieu de s'attendre également à ce que des facteurs saisonniers exercent leur influence. Néanmoins, la production d'acier brut restera toujours au-dessous du niveau souhaitable compte tenu des capacités existantes.

En *France* également, l'animation des marchés d'exportation a conduit à un gonflement des commandes par rapport à la moyenne mensuelle de 1958. Il est donc possible que les usines françaises développent légèrement leur production d'acier brut au cours du deuxième trimestre de 1959. Le tableau d'ensemble est toutefois quelque peu assombri du fait que la production de l'industrie de transformation accuse une tendance légèrement régressive. Il semble douteux qu'une amélioration de cette situation se fasse sentir dès le deuxième trimestre de 1959.

En *Belgique*, les entrées de commandes dans les usines sidérurgiques ont dépassé, au cours des mois de janvier et février 1959, le niveau atteint pendant les mois correspondants de 1957 et 1958. On peut donc supposer qu'un léger développement de la production interviendra dans ce pays.

Contrairement aux pays susmentionnés, l'*Italie* n'a pas pu profiter de l'accroissement des commandes d'exportation, si bien que le léger fléchissement de la demande intérieure n'a pas de contrepartie. La production d'acier brut de l'Italie se maintiendra donc approximativement au même niveau qu'au premier trimestre de cette année.

⁽¹⁾ Pour les méthodes utilisées dans l'établissement du programme, voir *Journal Officiel de la Communauté* n° 10 du 30 avril 1956, page 126/56.

A - Acier

En raison de l'amenuisement constant des stocks des industries de transformation, la consommation apparente d'acier a encore été inférieure au début de cette année à la consommation effective. Étant donné que, pour les raisons énoncées plus haut, on doit s'attendre encore au cours des prochains mois à une légère diminution des stocks, la consommation apparente d'acier n'atteindrait pas encore au deuxième trimestre de 1959 le niveau des besoins effectifs. Il y a lieu de supposer qu'elle s'élèvera au deuxième trimestre de 1959 à environ 11,25 millions de tonnes contre 12,07 millions de tonnes pendant le deuxième trimestre de 1958 ⁽¹⁾.

La situation est nettement plus favorable dans le secteur des exportations où l'activité, en progrès, avait accusé un accroissement particulier au cours des mois de janvier et février. Il semble donc que les exportations de la Communauté escomptées au cours des prochains mois seront supérieures à la moyenne trimestrielle de l'année écoulée, même si les rentrées de commandes annoncées en janvier et février ne devaient pas être de nouveau atteintes. Compte tenu de ces éléments, on peut s'atten-

dre pour le deuxième trimestre de 1959 à un volume d'exportations de l'ordre de 3,45 millions de tonnes ⁽¹⁾. Ajoutons, pour bien mettre en lumière l'importance de ce chiffre, que les moyennes trimestrielles des années 1956, 1957 et 1958 ont été respectivement de 2,86, 2,95 et 3,15 millions de tonnes ⁽¹⁾.

Contrairement à ce qui se passe sur le marché d'exportation, il ne se dégage aucune tendance bien nette dans le secteur des importations de la Communauté. Il y a donc lieu de supposer qu'avec 0,35 million de tonnes ⁽¹⁾, les importations du deuxième trimestre de 1959 seront égales à celles du 1^{er} trimestre.

Compte tenu des tendances indiquées plus haut, il apparaît possible que les usines de la Communauté produisent pendant le deuxième trimestre de 1959 un tonnage d'acier brut de 14,35 millions de tonnes. On atteindrait ainsi à peu près le même niveau qu'au cours du deuxième trimestre de 1958.

La production d'acier brut escomptée pour la Communauté, ventilée par pays, se présente comme suit:

(en millions de tonnes)

Pays	Production 2 ^e trimestre 1958	Production probable 1 ^{er} trimestre 1959	Prévisions 2 ^e trimestre 1959
Allemagne (R.F.)	5,61	5,33	5,50
Sarre	0,84	0,88	0,90
Belgique	1,46	1,47	1,50
France	3,70	3,59	3,70
Italie	1,58	1,51	1,52
Luxembourg	0,84	0,84	0,85
Pays-Bas	0,36	0,38	0,38
Communauté	14,39	14,00	14,35

B - Fonte

La consommation de fonte des usines de la Communauté, rapportée à la production d'acier brut, s'est légèrement accrue depuis le 1^{er} trimestre

de 1958. Si l'on suppose que la mise au mille de l'ordre de 706 kg par tonne d'acier brut atteinte au cours des derniers mois de l'année précédente accusera une légère augmentation au cours du trimestre prochain, on peut compter avec une con-

⁽¹⁾ En équivalent d'acier brut.

sommatation de fonte d'environ 10,15 millions de tonnes. En ajoutant à ce tonnage la consommation des fonderies estimée à environ 0,8 million de tonnes on aboutit à un besoin global de l'ordre de 10,95 millions de tonnes.

D'après les statistiques que l'on possède actuellement, les échanges extérieurs de fonte de la Communauté se sont soldés pendant le quatrième trimestre de 1958 par un excédent d'importation un peu inférieur à 0,1 million de tonnes. Il est possible que le même chiffre soit encore atteint au cours du deuxième trimestre de 1959.

Compte tenu de ces importations nettes, la production de fonte devrait se monter à un total de 10,85 millions de tonnes.

C - Coke

La tendance déjà assez ancienne au recul de la mise de coke nécessaire à la marche des hauts fourneaux et des installations d'agglomération s'est encore poursuivie pendant le quatrième trimestre de 1958. En supposant donc que la mise de coke soit relativement faible également pendant le deuxième trimestre de 1959, on aboutit à une consommation de coke de 10,5 millions de tonnes pour la production de fonte.

Il y a d'ajouter 0,3 million de tonnes destinées à d'autres emplois. La consommation de coke de l'industrie sidérurgique atteindra ainsi un total de 10,8 millions de tonnes.

D - Ferraille

La mise au mille de ferraille des usines sidérurgiques a atteint, au cours du troisième trimestre de 1958, 402 kg par tonne d'acier brut. Comme l'on

peut supposer que ce chiffre subira une légère diminution en raison d'un faible accroissement de la mise de fonte, la consommation de ferraille pour une production d'acier brut de 14,35 millions de tonnes peut être estimée à 5,75 millions de tonnes.

Au cours du quatrième trimestre de 1958, la consommation de ferraille des hauts fourneaux s'est certes légèrement accrue, contrairement à la tendance constatée jusqu'à ce jour, mais il semble que l'on doive au cours du deuxième trimestre de 1959 s'attendre à une mise de ferraille relativement faible. Une estimation prudente peut donc donner, pour la consommation de ferraille des hauts fourneaux, un chiffre de l'ordre de 0,8 million de tonnes, ce qui permet de conclure à un besoin total de 6,55 millions de tonnes.

Ce besoin pourrait être couvert à concurrence de 3,9 millions de tonnes par les chutes propres et à concurrence de 2,35 millions de tonnes par la ferraille de collecte de la Communauté. Le reste, c'est-à-dire 0,3 million de tonnes, devrait être couvert par les importations ou par des reprises aux stocks.

E - Minerai de fer

Sur la base de la production de fonte et d'acier brut estimée dans les chapitres précédents, la consommation de minerai des usines de la Communauté exprimée en tonnes de fer peut se chiffrer à 8,55 millions de tonnes, dont 8,45 millions de tonnes destinées à la production de fonte.

Ces besoins pourraient être couverts à concurrence de 5,95 millions de tonnes par les mines de fer de la Communauté, dont l'extraction serait dans ces conditions légèrement inférieure au niveau atteint pendant le deuxième trimestre de 1958. Le solde de 2,60 millions de tonnes pourrait être couvert par des importations correspondantes ou par une réduction des stocks.

**Prévision des disponibilités et des besoins de la Communauté
en produits sidérurgiques et en matières premières nécessaires à leur fabrication**

Deuxième trimestre de 1959

(en millions de tonnes)

A — ACIER BRUT		D — FERRAILLE ⁽²⁾	
1) Production	14,35	17) Chutes propres	3,90
2) Importations	0,35	18) Ressources intérieures nettes de ferraille de collecte ⁽³⁾	2,35
3) Disponibilités totales (1 + 2)	14,70	19) Disponibilités intérieures totales (17 + 18)	6,25
4) Consommation apparente d'acier	11,25	20) Consommation des hauts fourneaux	0,80
5) Exportations	3,45	21) Consommation des aciéries	5,75
6) Total des besoins (4 + 5)	14,70	22) Consommation totale (20 + 21)	6,55
B — FONTE		23) Déficit à couvrir par les importations nettes ou par les reprises aux stocks (22 — 19)	0,30
7) Production	10,85	E — MINÉRAI DE FER (fer contenu)	
8) Importations nettes	0,10	24) Extraction de minerai de fer transportable	5,95
9) Total (7 + 8)	10,95	25) Consommation destinée à la production de fonte	8,45
10) Consommation des aciéries	10,15	26) Consommation des aciéries	0,10
11) Disponibilités pour les fonderies	0,80	27) Consommation totale (25 + 26)	8,55
12) Total des besoins (10 + 11)	10,95	28) Déficit à couvrir par les importations nettes ou par des reprises aux stocks (27 — 24)	2,60
C — COKE			
13) Disponibilités pour l'industrie sidérurgique	10,80		
14) Consommation destinée à la production de fonte ⁽¹⁾	10,50		
15) Consommation affectée à d'autres emplois dans l'industrie sidérurgique	0,30		
16) Total des besoins de l'industrie sidérurgique (14 + 15)	10,80		

⁽¹⁾ Hauts fourneaux et installations d'agglomération.

⁽²⁾ Y compris la consommation de ferraille et les ressources en ferraille des fonderies d'acier indépendantes (*Journal Officiel de la Communauté* n° 3 du 25 janvier 1958).

⁽³⁾ Déduction faite, comme dans les programmes précédents, des ventes effectuées par les usines sidérurgiques à d'autres usines ou sur le marché intérieur.

N.B. — A titre de référence on rappelle que les productions réalisées au 2^e trimestre 1958 ont été:

— acier: 14,39 millions de tonnes;
— fonte: 10,75 millions de tonnes;
— minerai: 6,02 millions de tonnes.

